

## POLITIQUE

# Le dérèglement climatique : la priorité du prochain ministre de l'environnement

Par Jean-Yves LE DEAUT et Jacques ROGER-MACHART, membres honoraires de l'Assemblée nationale. Respectivement nouveau et ancien responsable du groupe d'étude Énergie et Développement durable de la Fondation Jean-Jaurès

**La démission de Nicolas Hulot pose la question de l'efficacité des politiques de la France** pour respecter ses engagements notamment ceux de la COP 21, en voulant simultanément sortir du nucléaire. Ce serait faire la même erreur que l'Allemagne dont l'Energiewende se traduit par le maintien, voire le développement, des centrales à charbon fortement émettrices de CO<sub>2</sub>. Il est dommage qu'il ait édulcoré le choix de priorités, privilégiant le rêve écolo aux réalités de la situation française. Il revient au gouvernement de s'y atteler sans tarder.

La première priorité est la décarbonation effective de la consommation d'énergie. Réduisons donc l'écart entre la cible à long terme de neutralité carbone et les réglementations en vigueur ou le système de prix qui s'y opposent.

Nous disposons en France d'une énergie électrique très faiblement émettrice de gaz à effet de serre ; aussi convient-il de substituer systématiquement de l'électricité aux consommations d'énergies carbonées. Ce peut aussi favoriser une meilleure efficacité énergétique par des processus de gestion active des consommations à laquelle se prête particulièrement l'électricité par les smart grids.

## Substituer de l'électricité aux consommations carbonées est aujourd'hui possible :

- Dans les transports, en raison des progrès de l'industrie automobile dans la motorisation électrique : il convient d'encourager significativement les ménages à s'équiper de véhicules électriques, de mettre en chantier des solutions de transport des marchandises par camions électrique (notamment pour le « dernier kilomètre ») ou par ferroviaire, voire le fluvial pour les longues distances ;
- Dans l'habitat où un tiers des émissions de gaz à effet de serre provient du gaspillage énergétique ; les critères sur lesquels sont fondées les réglementations sont trop compliqués et mal ciblés. Il faut les conditionner à l'établissement préalable d'un plan global de rénovation ;
- Dans le chauffage-climatisation en développant l'usage des pompes à chaleur et en optimisant les capacités d'étalement des consommations qu'offrent les capacités de stockage des chauffe-eaux ;
- La première condition est d'actualiser la réglementation thermique 2012 (RT 2012), édictée en application de la loi du 3 août 2009 du « Grenelle 1 » ;
- Dans l'industrie, en incitant les industriels à privilégier l'électricité ou des solutions ENR chaleur (bois, biomasse, géothermie, etc.).

**Soyons cohérents et courageux politiquement** : pour inciter les consommateurs à faire des choix économes en énergies carbonées, affirmons que la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques, l'ancienne TIPP) est vouée à croître dans la durée et privilégions le financement des soutiens à l'efficacité énergétique. Nous pensons que l'opinion publique, consciente des risques qu'entraîne le dérèglement climatique est en mesure de le comprendre et de l'accepter maintenant que des alternatives existent. Au demeurant, on peut aussi justifier une

telle politique en soulignant que la facture énergétique du pays est du même ordre de grandeur que notre déficit commercial qui se trouvera allégé d'autant.

**Compte tenu de la croissance des consommations électriques qu'une telle politique entrainera,** nous pourrions confirmer la perspective d'équilibrer la production à 50-50 entre les ENR et le nucléaire à l'horizon d'une quinzaine d'années, sans pour autant fermer prématurément des centrales autorisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Le parc nucléaire ayant ainsi vocation à assurer 50 % de la production restera donc au cœur de notre mix énergétique et devra être modernisé. Il faut que le Parlement se saisisse des propositions de la commission d'Escatha pour dire si de nouvelles centrales de plus petite puissance doivent être mises en chantier ; mais pas de fuite en avant dans une politique nucléaire intempestive, laissons du temps au temps !

Notre soutien au développement des ENR est actuellement significatif mais coûteux. Veillons à le cibler vers les modes d'énergies les plus efficaces en termes de GES évités, que ce soit pour des productions électriques ou de chaleur.

Ces choix de politique nationale doivent s'accompagner d'une posture européenne également volontariste lors de la prochaine COP 23 en Pologne. Soyons plus fermes vis-à-vis de nos partenaires pour exiger une cohérence avec les engagements pris à la COP21 en réformant le marché carbone européen du CO<sub>2</sub> (EU ETS) pour qu'il conduise à un prix de la tonne de CO<sub>2</sub> réellement dissuasif, de l'ordre de 200 € la tonne à moyen terme.

**N'hésitons pas à nous démarquer des propositions législatives publiées** par la Commission européenne en décembre 2016 (dit « Clean energy package ») qui s'inspirent d'une vision « bureaucratique de marché », qui ne fait guère cas des réductions des émissions de GES et fait preuve d'une ingérence excessive dans les choix de leur mix énergétique par les États membres.

Dans la mesure où à court et moyen terme nous resterons excédentaires en capacité de productibilité électrique décarbonée, soyons actifs pour exporter de l'électricité aux européens décidant d'abandonner des centrales au charbon.

Il est urgent d'agir de manière déterminée et progressiste contre le dérèglement climatique. Il faut pour cela simplifier, « débureaucratiser », rendre nos choix plus transparents, évaluer *a posteriori* l'efficacité des techniques mises en œuvre

**Nous invitons le Président de la République et son gouvernement à saisir l'occasion** offerte par le départ de Nicolas Hulot pour refonder une politique réellement déterminée en faveur du climat fondée sur nos atouts technologiques selon une démarche effectivement progressiste pour un développement durable. La transition énergétique doit être vue comme un formidable défi scientifique, technologique et social qui va profondément transformer notre quotidien.